



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2024

Présents: M. FOUSSARD Jacky, M. HALAJKO Alain, Mme NALLET Sylvaine, M. GOAZIOU Cédric, Mme HENRY Stéphanie, Mme DELORS Lise, Mme CIVADE-DESAGE Bérangère, M. SALÈS Jean-Pierre et Mme LEVY-LOUÂPRE (à partir du point n°2024-10).

Procurations : M. BOUCHER Sébastien à Mme Lise DELORS et Mme LEVY-LOUÂPRE Marie-Paule à M. Alain HALAJKO (jusqu'au point n°2024-09)

Madame Stéphanie HENRY a été désignée secrétaire.

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES

- N°2024-06 Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024 : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-07 Approbation du compte de gestion 2023 : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-08 Approbation du compte administratif 2023 : 9 voix pour ;
- N°2024-09 Affectation du résultat de fonctionnement 2023 : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-10 Vote des taux d'imposition : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-11 Vote du budget primitif 2024 : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-12 Demande de subvention pour financer un voyage scolaire : rejet par 9 voix et 1 abstention ;
- N°2024-13 Demande de subvention pour la formation d'apprenti : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-14 Allocation de subventions à diverses associations : approuvé par 9 voix et 1 abstention ;
- N°2024-15 Vente du tracteur agricole : approuvé à l'unanimité des votants ;
- N°2024-16 Vente de la bennette agricole : approuvé par 9 voix ;
- N°2024-17 Modification du poste d'adjoint technique chargé de l'entretien ménager : approuvé à l'unanimité des votants.

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 février 2024

Le Conseil Municipal a approuvé le PV de la séance du 12/02/2024.

Approbation du compte de gestion 2023

Le Conseil Municipal a approuvé le compte de gestion 2023 dressé par le receveur municipal, document en conformité avec le compte administratif 2023.

Approbation du compte administratif 2023

Sous la présidence de M. Alain HALAJKO, il a approuvé, par 9 voix pour (M. Foussard ne prenant pas part au vote), le compte administratif 2023, établi par le Maire, présentant en section de FONCTIONNEMENT un excédent de 166 029,51 €, et en section d'INVESTISSEMENT un déficit de 29 599,35 € et un solde négatif des restes à réaliser égal à 1 700,00 €.

Affectation du résultat de fonctionnement 2023

Considérant que la section investissement présente un besoin de financement égal à 31 299,35 € (déficit + solde négatif des restes à réaliser), le Conseil Municipal a décidé d'affecter le résultat de fonctionnement 2023 ainsi : 31 299,35€ au compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » et le solde, soit 134 730,16€, au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté.

Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a décidé de maintenir les taux d'imposition votés en 2023 à savoir :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 51,28 % ;
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,16 %.
- Taxe habitation sur les résidences secondaires : 15,63 %

Le produit total attendu des taxes foncières attendu pour 2024 est de 128 726 €.

Vote du budget primitif 2024

Le Conseil Municipal a adopté, le budget primitif 2024 présenté par le Maire, s'équilibrant en dépenses et en recettes ainsi :

- en SECTION DE FONCTIONNEMENT à 354 666 € dont 37 742 € en dépenses pour financer la section investissement ;
- en SECTION D'INVESTISSEMENT à 175 799,35 €, dont en dépenses, création d'une aire sportive multisports (132 000 €) et restes à réaliser pour l'acquisition d'une remorque (1 700 €).

Demande de subvention pour financer un voyage scolaire

Le Conseil Municipal a refusé d'accorder une aide financière aux frais d'un voyage scolaire à Amsterdam auquel participeront 2 collégiens domiciliés à Meslay.

Demande de subvention pour la formation d'apprenti

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention de 80 € au Campus des Métiers et l'Artisanat de Blois afin de contribuer à la formation professionnelle d'un apprenti domicilié à Meslay.

Allocation de subventions à diverses associations

Le Conseil Municipal a décidé d'accorder au titre de l'année 2024 les subventions suivantes:

• Association Aide À Domicile en Milieu Rural	60
• Association Culturelle des Amis du Château de Meslay	1000
• Association de Sauvegarde de la Vallée de Saint-Ouen	12
• Association des Conciliateurs de Justice de Loir-et-Cher	20
• Association Française des Sclérosés en Plaque	20
• Association Résurgence en Vendômois	40
• Association Socioculturelle et Sportive de Meslay (pour l'organisation du Téléthon)	60
• Association des Secrétaires de Mairie de Loir-et-Cher	20
• Fédération Nationale des Déportés Internés Résistants et Patriotes – section du Loir-et-Cher	20
• La Prévention Routière – comité du Loir-et-Cher	20
• Restaurants du Coeur	90
• Secours Catholique	60
• Vendômois Handicap	20
TOTAL	1442

Vente du tracteur agricole

Considérant que, depuis l'achat d'une remorque qui est attelée au véhicule de service, le tracteur agricole n'a plus son utilité, le Conseil Municipal a décidé de le vendre à M. Jules CORDIER d'Averdon au prix de 1 500 €.

Vente de la bennette agricole

Le Conseil Municipal, M. Salès ne prenant pas part au vote, a décidé de vendre à M Jean-Pierre SALÈS la bennette agricole au prix de 50 euros.

Modification du poste d'adjoint technique chargé de l'entretien ménager

Suite à l'admission à la retraite de Mme Dagenet le 01/05/2024, le Conseil Municipal a décidé de porter à 4 heures (au lieu de 5/35^{ème}) la durée hebdomadaire du poste d'adjoint technique chargé de l'entretien ménager des bâtiments.

Point sur le projet d'aire sportive

Le Maire et Mme Coulon-Leblanc de l'atelier de l'Ours rencontreront le 11/04/2024 l'Architecte des Bâtiments de France pour lui présenter le projet d'aire sportive et connaître ses observations.

Point sur le RPI

L'Inspectrice d'académie a confirmé le retrait d'un poste au sein du RPI. Les modalités de répartition des classes seront discutées lors du conseil d'école du 11/04/2024.

Permanences du bureau de vote lors des élections européennes du 9 juin

Les permanences des élus disponibles ont été déterminées pour la tenue du bureau de vote lors des élections européennes.

Séance levée à 21 h 03

Fait à Meslay, le 12 avril 2024.

Le Maire,

Jacky FOUSSARD